

## Commune de



# CONSEIL MUNICIPAL COMPTE RENDU

SEANCE du 30 juillet 2010

## Conseil Municipal du 30 juillet 2010 – Compte rendu

### Présences au Conseil Municipal

L'an deux mille dix, le 30 juillet, le Conseil Municipal de la Commune dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Mireille GIORIA, Maire d'HAUTELUCE

Date de la convocation	23 juillet 2010
Nombre de conseillers municipaux en exercice	14
Nombre de Conseillers municipaux présents	11

### Présences

Mmes Mireille GIORIA, Victoire BRAISAZ, Sylvie CAGNARD, Evelyne PROVINSIAL  
Messieurs Eric BRAISAZ, Guy BRAISAZ, Patrick CUVEX-COMBAZ, Léon GROSSET JANIN, Xavier DESMARETS, Franck PICHOL-THIEVEND, Alain VIARD.

### Absents, Excusés

Messieurs Lionel BOCHET, Joel BRAISAZ, Jean Pierre SPECIA, absents, excusés

### Secrétaire de séance :

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil, conformément à l'article L.2121.15 du Code des Communes. Monsieur Guy BRAISAZ a été désigné pour remplir ces fonctions, qu'il a acceptées.

### Madame le Maire ouvre la séance à 20 heures 30

#### Objet

Approbation du compte rendu de la séance du 02 JUILLET 2010.

#### Proposition

Le Conseil Municipal est invité à

- *APPROUVER le compte rendu du Conseil Municipal du 02 JUILLET 2010*

#### Adoption

Conseillers présents :	11	Ayant voté pour:	11
Conseillers représentés :	0	Ayant voté contre :	0
		S'étant abstenue :	0

### TRAVAUX

#### Mairie

Approuve la tranche 3 du marché de rénovation du bâtiment de la mairie tel que présenté par Patrick Cuvex Combaz, adjoint délégué aux travaux.

#### Route des Côtes :

Les travaux de captage des pluviales et réfection de ce tronçon de voirie sont terminés.

#### Enrobés

En cours

#### Chambre de vannes du Tovel

Une chambre de vannes a été déplacée, les travaux de raccordements sont terminés

#### Route du Plan

Les travaux d'empierrement sont achevés. Des reprises seront effectuées au niveau de Plan Corbet, La Pêchette et Bellasta, en septembre, après la descente des troupeaux.

#### Epareuse

Le bras d'actionnement de l'épareuse a subi un dommage mécanique dès le début de la saison. Les fournisseurs n'ont pas été en mesure de fournir promptement les pièces nécessaires à la réparation ce qui a pour effet d'avoir retardé l'élagage d'un mois.

## Conseil Municipal du 30 juillet 2010 – Compte rendu

### Routes des Charbets et des Cliets

Le R.T.M a été sollicité afin de rendre compte de la stabilité des terrains situés à l'aval des lieux dits L'ousteta, les Charbets et la route communale du Fond de Belleville

L'ensemble du site n'est qu'une succession de terrains mouilleux, morainiques fragiles ou zones glissées  
Des drainages en Y ont été effectués par le service technique de la commune. Les tests des repères mis en place afin de contrôler les mouvements des terrains demeurent stables pour l'instant. Les préconisations du service du RTM seront suivies.

### Forêts

Le traçage de la piste de Bellavarde, ainsi que le panneautage sont achevés. La réception des travaux est programmée  
Le débardage par coupe à câble par la coopérative forestière Coforet, actuellement en cours, devrait se terminer mi-août. Une visite du terrain sera réalisée afin de s'assurer que les lieux soient rendus en bon état.  
Des stockages de bois de débardage ont été pratiqués sur un emplacement communal situé à la Porrat. Une demande sera déposée auprès de l'ONF afin de contraindre les responsables à laisser les emplacements propres.

### Réseau électrique

Le réseau électrique du secteur des Marais est actuellement en sous alimentation : ERDF est en difficulté pour procéder au renforcement du réseau de moyenne tension dont le transformateur serait installé à l'entrée de la route de la Thuilettaz, par défaut d'autorisation des propriétaires fonciers.  
Bien que l'alimentation électrique ne soit pas du ressort direct de la collectivité, les élus relèvent le risque que le secteur des Marais subisse de nombreuses coupures de courant.

### Chemin rural de la Turne

Une demande d'un particulier est soumise au Conseil à propos d'une éventuelle possibilité de mise au goudron et déneigement de ce chemin rural.

Après en avoir débattu, les membres du Conseil donnent un avis défavorable à cette demande :

d'une part parce que ce chemin dessert essentiellement des résidences secondaires,

d'autre part parce que plusieurs demandes de même type ont déjà été écartées en application du code général des collectivités territoriales qui disposent à l'article L2321-2 « les dépenses d'entretien des chemins ruraux ne figurent pas dans la liste des dépenses obligatoires pour les communes ».

### Assainissement des Saisies

Les réseaux d'assainissement du secteur de la Chapelle doivent être entrepris par la Communauté de Communes du Beaufortain, dont c'est la compétence. Une réunion préalable à l'ouverture du chantier est programmée le 3 août

### Constructions des chalets de Céline

Une réunion de chantier avec le responsable des travaux est programmée afin de s'assurer d'une restitution conforme aux engagements tant pour le parking communal que pour les réseaux ainsi que pour la proximité de la construction.

### Les Grangettes

Des devis seront demandés afin de régler les problèmes de débordement des canalisations des eaux pluviales

## EGLISE

Les membres de l'assemblée, sont informés de la visite de l'Eglise et des Chapelles par l'Architecte en Chef des Monuments Historiques de la Direction Régionale des Affaires Culturelles ainsi que l'Architecte des Bâtiments de France.

Les conclusions de ces derniers portent sur l'urgence à entreprendre des travaux de gros œuvre en priorité.

Ce sont : la charpente, la toiture ainsi que les façades en premier lieu, suivent le chauffage et la restauration des peintures murales et œuvres classées.

Le Conseil accepte de faire procéder à une étude, qui devra être entreprise par un architecte agréé par la DRAC

La nouvelle réglementation laissant à la charge des communes la maîtrise d'œuvre des monuments classés et inscrits il sera nécessaire de faire procéder à un recrutement dans les règles du code des marchés publics.

Le Conseil mandate Madame le Maire pour déposer une demande de subvention.

## TAXES

Madame le Maire informe l'Assemblée que le produit de la compensation relais de la Taxe professionnelle pour l'année 2010 sera précisément conforme aux estimations réalisées lors de la préparation du budget primitif.

Elle propose une réunion afin d'étudier les différentes dispositions à prendre en matière de fiscalité, conformément au Code Général des Impôts.

## DESAFFECTATION DES ANCIENNES ECOLES

En date du 29 avril 2010 le Conseil Municipal a sollicité Monsieur le Préfet afin d'autoriser la désaffectation des bâtiments dévolus aux anciennes écoles de Belleville et des Pémonts. Suite à sa réponse favorable en date du 23 juin, l'assemblée délibérante ratifie la décision de désaffectation. Dit que les bâtiments seront mis en vente. Le prix plancher est celui fixé par le service de la Trésorerie Générale « France Domaines ».

## PERSONNEL COMMUNAL

### Poste de l'Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles

Suite à la publication de la vacance du poste d'ATSEM et aux candidatures parvenues, Alain Viard adjoint délégué au personnel assisté par la Directrice de l'Ecole ont procédé aux entretiens.

Aucune candidate n'étant titulaire du concours, la décision porte sur la reconduction par un contrat à durée déterminée, pour l'année scolaire 2010-2011 de la personne en poste durant l'année scolaire 2009-2010 écoulée, conformément à la réglementation en vigueur.

## DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Conformément à l'article A 213.1 du Code de l'Urbanisme, trois ventes de biens sont soumises à l'avis de l'Assemblée afin de statuer sur leur intention d'aliénation.

Le Conseil décide de ne pas exercer son droit de préemption urbain sur ces ventes.

## QUESTIONS DIVERSES

### Convention Régie des remontées mécaniques

Compte tenu de la demande qui a été soumise à la Régie des Remontées Mécaniques de bien vouloir autoriser le prélèvement d'eau sur les retenues colinéaires afin d'abreuver les troupeaux des alpagistes, une convention est proposée. Cette convention fixe le tarif de l'eau qui sera fournie à 0.50€ le m<sup>3</sup> correspondant à la facturation du prix imputé à la régie par la Sté Lyonnaise des Eaux. la consommation d'eau sera refacturée aux agriculteurs concernés aux tarifs en vigueur sur la commune.

### Les déchets

L'Assemblée prend connaissance de la synthèse des opérations de repérage pour les futures implantations des sites amenés à recevoir les plateformes du tri sélectif.

### CGM Diffusion

Le Conseil approuve la convention à intervenir afin de confier à la société CGM DIFFUSION la confection d'un agenda qui sera distribué gratuitement à la population.

### Signalétique en Beaufortain

Guy Braisaz, élu désigné afin de représenter la commune, dans le cadre du dossier de signalétique auprès de la Communauté de Communes du Beaufortain, fait un rapport de l'avancement des travaux.

### Le prélèvement à l'échéance de certaines recettes communales est désormais proposé.

Afin d'offrir aux usagers un meilleur service, la commune et la trésorerie ont décidé la mise en place du prélèvement à l'échéance des recettes récurrentes et stables (eau, cantine, loyers)

Ce mode de règlement sera proposé dès la rentrée de septembre. Il permettra un règlement sûr, plus d'oubli et simple, plus de chèques à envoyer.

Pour ne pas risquer d'oublier vos règlements, souscrivez dès maintenant à ce service, unique en Beaufortain, afin de bénéficier du prélèvement dès sa mise en œuvre. Pour toute information s'adresser au secrétariat de Mairie.

## AGENDA

- Vendredi 13 août : fête du village avec marché d'artisanat et animations de rues.
- Dimanche 15 août fête les « Accordailles » au Col du Joly
- Dimanche 22 août fête des Costumes au village, le thème retenu étant le mariage à cheval.

Le prochain conseil Municipal est fixé au **27 aout 2010 à 20 heures.**

**ARRETES MUNICIPAUX PRIS en juillet 2010**

<b>N° d'ordre</b>	<b>Service Emetteur</b>	<b>Date</b>	<b>Objet</b>
2010-01-07	Services Administratifs	30-06-2010	Ouverture établissement recevant du public
2010-02-07	Police municipale	05-07-2010	Réglementation circulation chemin rural de la Legette
2010-03-07	Police municipale	16-06-2010	Organisation vide grenier
2010-04-07	Police municipale	05-07-2010	Réglementation épreuves de Mountainboard
2010-05-07	Police municipale	05-07-2010	Réglementation stationnement pour passage Tour de France
2010-06-07	Police municipale	05-07-2010	Réglementation circulation pour spectacle musical 14/07/2010
2010-07-07	Services administratifs	08-07-2010	Réglementation de la pratique de VTT de descente
2010-08-07	Police municipale	08-07-2010	Réglementation stationnement pour organisation Tour du Mont Blanc
2010-09-07	Police municipale	08-07-2010	Réglementation pour organisation concert musical
2010-10-07	Services administratifs	21-07-2010	Réglementation circulation route forestière de la Thuilettaz
2010-11-07	Police municipale	16-07-2010	Réglementation circulation VCn°3 pour exploitation forestière « Coforet »
2010-12-07	Police municipale	21-07-2010	Réglementation stationnement Maison de la Presse

**RECUEIL des ARRETES du SERVICE URBANISME**

<b>Type de demande</b>	<b>Numéro</b>	<b>Date</b>	<b>Lieu concerné</b>	<b>Bénéficiaire</b>	<b>Avis</b>
PC	073-132-10D 1013	26/07/2010	Les Maisons	Ligeon-Ligeonnet René	Accordé
PC	073-132-07D 1026-02	28/07/2010	Les Evettes	Gachet Joel	Accordé
PC	073-132-10D 1011	29/07/2010	Lessaux	Vignon Frédéric	Accordé
PC	073-132-08D1045-01	30/07/2010	Le Tovet	SCI Angkor	Accordé
DP	073-132-10D 5015	30/07/2010	La Raie	Beaumer Jean-Luc	Accordé